

Le secteur vacances de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021 75989 PARIS CEDEX 20
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports
CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930



TRANSPORT

Villes de préacheminement possibles : Besançon – Colmar – Dijon – Metz – Montbéliard – Mulhouse – Nancy – Paris – Reims – Strasbourg

La première ville étape de l'itinérance est Strasbourg : tous les jeunes seront donc préacheminés en train jusque Strasbourg ; les Strasbourgeois auront une convocation directement au lieu d'hébergement

Tous les jeunes seront réacheminés en train jusqu'à leur ville initiale à partir de la dernière ville étape, gardée secrète.

Entre chaque ville étape, le transport sera effectué en TGV exclusivement.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas inclus : Goûter du 1^{er} jour - **Dernier repas inclus :** Goûter du dernier jour

Effectif : 20 jeunes maximum

► Etapes du parcours :

Durant ce séjour itinérant, les jeunes vont pouvoir visiter la France, en s'arrêtant dans **4 des plus grandes villes du pays**.

Pour l'été 2021, la première de ces 4 villes étapes est Strasbourg, chef-lieu du Bas-Rhin et de la région Grand Est. Les jeunes découvriront au fur et à mesure du séjour les 3 autres destinations.

► Hébergement et alimentation :

Les jeunes seront hébergés en auberge de jeunesse au plein cœur des villes étapes, dans une formule nuit + petit déjeuner. Dans chaque auberge de jeunesse, les chambres peuvent contenir de 2 à 6 lits. Les jeunes ne partageront pas leur chambre avec d'autres personnes extérieures au séjour de vacances.

Accompagnés de l'équipe d'animation, les jeunes disposeront d'un budget pour leur repas du midi et du soir, qu'ils pourront confectionner eux-mêmes dans l'auberge de jeunesse ou qu'ils pourront prendre dans des restaurants. L'équipe d'animation sera attentive au respect de l'équilibre alimentaire.

ACTIVITES

► A la découverte des villes par une chasse au trésor géante !

Dans chaque métropole visitée, les jeunes se verront proposer une demi-journée de chasse au trésor géante, afin d'en découvrir les monuments et lieux les plus remarquables et touristiques de la ville, ainsi que des endroits moins connus mais méritant le détour ! Cette chasse au trésor se fera par équipe de 4 ou 5 jeunes, accompagnés d'un animateur. Les équipes se verront remettre une carte de la ville sur laquelle apparaîtra une vingtaine de balises à retrouver. En s'orientant avec la carte et en décodant toutes les énigmes proposées, les jeunes devront retrouver toutes les balises dans un temps défini, afin de marquer un maximum de points. La concentration devra être de mise, car une balise mystère non répertoriée sur la carte devra aussi être trouvée et rapportera énormément de points ! Attention, en cas de dépassement du temps imparti, ce seront des points malus qui seront donnés aux équipes.

C'est à l'issue de cette chasse au trésor que les jeunes découvriront la visite programmée pour la ville, ainsi que la prochaine destination !

► Une visite d'un des lieux incontournables de chaque ville visitée !

Nous avons d'ores et déjà programmés la visite d'un lieu majeur dans chacune des villes visitées. Là encore, nous préférons garder secret les lieux, pour conserver toute sa saveur à la chasse au trésor. Mais il s'agit véritablement d'un incontournable de la ville, que ce soit un lieu culturel, ou bien touristique, ou encore de détente !

► Un programme d'activités à construire par les jeunes !

Accompagnés par l'équipe d'animation, les jeunes pourront décider ensemble et selon le budget du séjour, comment occuper les moments restants et leurs soirées dans chacune des villes ! Tourisme, shopping, découverte culturelle, sport, moments de détente ... Autant de possibilités que choisiront les jeunes, en groupe entier ou en sous-groupe !

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement :

- Un / Une directeur / directrice titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) : il / elle orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- Des animateurs ou animatrices titulaires du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 10 enfants. L'équipe d'animation composée par des animateurs et des animatrices ayant de l'expérience avec un public adolescent et en séjour itinérant. Pour ce séjour, trois animatrices ou animateurs formeront l'équipe avec le directeur ou la directrice.
- Un ou une assistante sanitaire en charge du suivi des traitements médicaux et plus globalement de la santé des jeunes.

► Vie collective :

Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque jeune : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils s'efforceront d'organiser la vie quotidienne afin qu'elle respecte les besoins de chaque jeune : sommeil, alimentation, hygiène.

A la fois lieu de personnalisation et de socialisation, ce séjour itinérant :

- Une organisation adaptée à chaque jeune présentant **les meilleures conditions de sécurité et de santé**.
- Des formes d'activités qui répondent à la fois aux nécessités de la prise en charge des jeunes et à leurs souhaits de découverte
- Des modes d'organisation et d'animation favorisant l'expression et la création.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► Alimentation :

L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons.

Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant et de l'organisation du séjour :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint). Ce blog sera alimenté tous les jours afin de vous donner un maximum de nouvelles.

Pour une communication plus immédiate et rapide entre les familles et le directeur.trice du séjour, **le réseau social Whatsapp sera également utilisé : un groupe de conversation spécifique à ce séjour et réservé exclusivement à l'équipe d'encadrement et aux familles sera créé**. Ce moyen de communication sera utilisé pour avertir les familles des différentes destinations dès qu'elles seront sues par les jeunes, avec les adresses des hébergements et le programme d'activités de la nouvelle ville. Aucune photo ne sera envoyée par ce moyen communication car elles deviendront téléchargeables, seul le blog sera alimenté de photos.

Les familles pourront également s'en servir pour signifier à l'équipe d'encadrement un besoin urgent d'entrer en contact avec eux. Il ne pourra pas être utilisé comme moyen de donner des nouvelles aux jeunes ou d'en demander de manière personnelle.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :**

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; à partir de 12 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- Chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice, Kway.
- **Un gros sac à dos de voyage : pas de valise !!!!**
- **Un petit sac à dos pour les journées dans les villes**
- **Une bonne paire de chaussures pour marcher à travers les villes visitées**
- **Des vêtements adaptés à la marche urbaine**
- **Une gourde** avec le prénom et le nom du jeune dessus, cela évitera la consommation anti-écologique de bouteilles en plastiques !
- **Maillot et serviette de bain**

► **Lavage du linge :**

Le lavage d'un peu de linge sera possible dans l'une des auberges de jeunesse à mi-séjour. Seront lavés en priorité T-Shirts, sous-vêtements, chaussettes.

Toutefois, au regard de la configuration du séjour, nous vous conseillons de fournir suffisamment d'affaires pour les 11 jours.

Tout le linge et les affaires personnelles devront être marqués au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue)

► **Argent de poche :**

A discrétion de la famille. Les jeunes ne manqueront de rien pendant le séjour, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Placer la somme dans une enveloppe plutôt que dans un portefeuille qui vous sera transmise avant le départ. Sur place, l'équipe prendra en charge, avec le jeune, la gestion de cet argent.

► **Santé :**

La **fiche administrative et sanitaire** doit être complétée avec précision. **Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vaccins.**

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles **AVANT LE SEJOUR** (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement.

► Frais médicaux :

Le directeur avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► Utilisation du téléphone mobile :

Selon les règles mises en place par l'équipe d'encadrement. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

► Objet de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphones, tablettes, bijoux, vêtements, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

RAPPEL DES DOCUMENTS A NOUS TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT

► Documents légaux obligatoires à remettre avant le départ ou au plus tard le jour du départ :

- la fiche sanitaire et de renseignements complétée et signée (Attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie des pages du carnet de vaccination / une attestation de vaccination d'un médecin
- l'autorisation au droit à l'image

SANS CES DOCUMENTS OBLIGATOIRES PAR LA LOI , L'ACCES AU SEJOUR POUR ETRE REFUSÉ AU JEUNE !

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour

du.....au.....

autorise - **n'autorise pas** (rayer la mention inutile)

L'équipe d'animation du séjour et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du centre de vacances, VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances Pour Tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le